

SMICTOM LOT GARONNE BAISE

Comité Syndical du 22 mars 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-deux mars à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 16/03/2022.

Nombre de délégués syndicaux
en exercice: 24 délégués
n° ordre 2022-11
Présents : 20 votants : 20

Étaient présents : 21 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs J.P. GENTILLET, Alain PALADIN, Patrick JEANNEY, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Michel MASSET parti avant le vote de la DL2022-06, DL2022-07, DL 2022-08, DL 2022-09, DL2022-10, DL2022-11, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (**9 présents**)

Pour les suppléants : M. Alain MOULUCOU remplaçait M. Georges LEBON, M. Christophe MELON remplaçait M. François COLLADO, M. Patrick YON remplaçait M. J. M. LLORCA (**3 présents**)

Assistait également à la séance en qualité de suppléante sans voix délibérative :

Mme BUGER (suppléante) pour la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Messieurs Joël CHRETIEN, Robert LINOSSIER, Alain LORENZELLI, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (**7 présents**)

Pour les suppléants :

Mme Laurence BENLLOCH remplaçait Mme Evelyne CASEROTTO, M. Lionel LABARTHE remplaçait M. Frédéric SANCHEZ (**2 présents**)

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mme Marie-Fabienne ADAMSON

Albret Communauté : Madame Evelyne CASEROTTO, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Henri de COLOMBEL, Jean-Louis MOLINIE, Francis MALISANI, Jacques LAMBERT, Alain POLO, Joël AREVALILLO, Dominique HANROT

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur

Mme Karine DAL BALCON : Responsable du service Financier

Mme SANS Laurence : Secrétariat de Direction

Monsieur Jean-Marc CAMMARATA : DGS Albret Communauté

Mme Olivia MOREAU : Directrice des Affaires Juridiques Albret Communauté

Monsieur Philippe MAURIN : DGS C.C. du Confluent et Coteaux de Prayssas

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_11-DE
 Reçu le 31/03/2022
 Publié le 31/03/2022

N° Ordre 2022-11

Objet : Création du tableau des emplois

Le Président, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, **les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.**

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le tableau des emplois pour permettre des modifications de durée de l'emploi, des avancements de grade, des promotions internes, etc.

Vu la délibération n°2017-20 du 4 juillet 2017 modifiant le tableau des effectifs ;

Considérant le précédent tableau des effectifs adopté par le Comité syndical du 09/12/2020.

Le Président, propose la création du tableau des emplois suivant, à l'assemblée :

TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE					
FILIERE - GRADE	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché	A	1	0	0	
Rédacteur	B	1	0	0	
Adjoint administratif principal de 1° classe	C	1	1	0	1 Responsable de la gestion administrative du personnel
Adjoint administratif principal de 2° classe	C	3	1	0	1 Secrétaire assistante de direction et de gestion des ressources humaines
Adjoint administratif	C	1	1	0	1 Assistante technique, administrative et financière
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur	A	1	1	0	1 Directeur
Technicien principal de 1° classe	B	2	1	0	1 Responsable budgétaire et financière, de la redevance spéciale et chargée de la commande publique , des réseaux et télécommunication
Technicien principal de 2° classe	B	1	0	0	
Technicien	B	3	2	0	1 Chargée de communication; 1 Technicien de la redevance spéciale et du service prévention - suivi de la flotte de véhicule
Agent de maîtrise	C	3	2	0	1 Responsable du service collecte, du quai de transfert - assistant de prévention ; 1 Conducteur de véhicule PL - agent de collecte
Adjoint technique principal de 1° classe	C	11	7	0	1 Chef de service déchetterie, PAV - suivi trentenaire ISDND Fauillet, 6 Conducteurs de véhicule PL et/ou agent de collecte
Adjoint technique principal de 2° classe	C	22	11	0	9 Conducteurs de véhicule PL et/ou agent de collecte, 2 Gardiens de déchetterie
Adjoint technique	C	24	12	0	10 Conducteurs de véhicule PL et/ou agent de collecte, 2 Gardiens de déchetterie
Adjoint technique (25H/S)	C	1	0	0	
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC SUR EMPLOIS PERMANENTS					
FILIERE - GRADE	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
FILIERE ANIMATION					
Animateur	B	1	1	0	1 Chargé de mission Prévention
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE - CONTRATS AIDES					
FILIERE - GRADE	Cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet	Emplois pourvus correspondants (Poste de ...)
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	/	1	1	1	1 Agent d'entretien

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_11-DE
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

Le Comité Syndical

Considérant l'exposé du Président

DECIDE

à l'unanimité

- D'approuver la création du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} avril 2022,
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents sont inscrits au budget du SMICTOM LGB, chapitre 012, articles 64111.

Ces décisions prendront effet à compter du : 1^{er} avril 2022.

Résultat des votes	
Suffrages exprimés	20
Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage : 31/03/2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Président
Alain LORENZELLI